



## **PRÉAVIS MUNICIPAL – N° 06/2026**

---

### **Rapport de Gestion 2025**



**Commune de Trélex**

04.05.2026





## PRÉAVIS MUNICIPAL - N° 06/2026

Délégué municipal : M. Pierre Hofmann

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

### Décision du Conseil communal

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

#### Le Conseil communal de Trélex

|                 |                                                                                                                                                        |
|-----------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Vu              | le Préavis municipal N°06/2026                                                                                                                         |
| Entendu         | le rapport de la commission de gestion (les comptes 2025 font l'objet du Préavis séparé N°05/2026, relatif aux comptes 2025)                           |
| Considérant que | cet objet a été porté à l'ordre du jour                                                                                                                |
| Décide          | d'approuver le Préavis N° 06/2026 - Rapport de Gestion 2025<br><br>d'approuver la gestion de l'exercice 2025 et d'en donner décharge à la Municipalité |

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :  
P. Hofmann



La Secrétaire :  
S. Galasso

Ainsi délibéré et accepté par la Municipalité dans sa séance du 4 mai 2026 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal le 12 juin 2026.





# **PRÉAVIS MUNICIPAL - N° 06/2026**

---

## **Rapport de Gestion 2025**



**Commune de Trélex**

04.05.2026





## PRÉAVIS MUNICIPAL – N° 06/2026

---

**Délégué municipal : M. Pierre Hofmann**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

### Décision du Conseil communal

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

#### Le Conseil communal de Trélex

|                 |                                                                                                                                                        |
|-----------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Vu              | le Préavis municipal N°06/2026                                                                                                                         |
| Entendu         | le rapport de la commission de gestion (les comptes 2025 font l'objet du Préavis séparé N°05/2026, relatif aux comptes 2025)                           |
| Considérant que | cet objet a été porté à l'ordre du jour                                                                                                                |
| Décide          | d'approuver le Préavis N° 06/2026 - Rapport de Gestion 2025<br><br>d'approuver la gestion de l'exercice 2025 et d'en donner décharge à la Municipalité |

#### Au nom de la Municipalité

Le Syndic :  
P. Hofmann

La Secrétaire :  
S. Galasso

Ainsi délibéré et accepté par la Municipalité dans sa séance du 4 mai 2026 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal le 12 juin 2026.





# **RAPPORT DE GESTION 2025**

---

## **Gestion de l'exercice 2025**



**Commune de Trélex**





## Table des matières

|                                       |    |
|---------------------------------------|----|
| Mot du Syndic – Pierre Hofmann        | 3  |
| Trois temps forts de l'année 2025     | 4  |
| Administration communale              | 7  |
| Associations et sociétés villageoises | 12 |
| Communication                         | 16 |
| Constructions et urbanisme            | 17 |
| Déchets                               | 18 |
| Eau                                   | 21 |
| Écoles et enfance                     | 23 |
| Économie                              | 27 |
| Énergies                              | 28 |
| Finances                              | 30 |
| Mobilité                              | 32 |
| Nature                                | 33 |
| Patrimoine                            | 34 |
| Politique                             | 37 |
| Routes                                | 46 |
| Sécurité                              | 47 |
| Social                                | 49 |
| Revue de presse                       | 50 |





## Rapport de Gestion 2025

### MOT DU SYNDIC PIERRE HOFMANN

L'année 2025 restera dans les mémoires comme une période charnière, un pont entre le passé et le renouveau. Au cœur de cette transition, plusieurs dossiers d'envergure ont mobilisé nos esprits et ont demandé un investissement considérable.

Le passage au MCH2 et le budget 2026 élaboré avec ce nouveau système a été un défi technique majeur. En effet, dans le cadre de ce changement du plan comptable vaudois au nouveau Modèle comptable harmonisé de deuxième génération (MCH2), notre commune s'est engagée à présenter ses comptes selon le nouveau référentiel dès le 1er janvier 2026. Grâce à l'engagement sans faille de notre service des finances, ce passage à une gestion plus transparente et harmonisée s'est déroulé avec succès.



Le 30 juin 2025 a marqué une page émouvante avec le départ à la retraite de deux piliers de notre Commune, l'un à la conciergerie, le deuxième à la voirie. Depuis 1995, Manuel Simoes, garant de la propreté des bâtiments communaux et des écoles villageoises, a assuré cette mission avec rigueur. Durant vingt ans, Didier Delafontaine a été une figure emblématique de la voirie, reconnu pour son engagement. Tous deux ont porté haut les valeurs d'esprit d'équipe dans ces deux services. Deux retraites amplement méritées, dont les postes ont été repris par deux jeunes de la région.

Un troisième dossier d'une grande importance a été l'octroi d'une concession d'utilisation accrue du domaine public à un tiers pour le chauffage à distance existant. Un chauffage à distance à plaquettes forestières venant du bois de la région et qui approvisionne tous les bâtiments communaux. L'octroi d'une concession prévoit de rentabiliser le chauffage existant et de préparer une extension à des bâtiments privés.

Enfin, 2025 a été l'année des préparatifs pour le renouvellement de nos Autorités avec les élections communales de 2026. Il s'agissait de reconduire l'Exécutif et le Législatif communal pour la nouvelle législature 2026 – 2031. Une impressionnante feuille de route a été mise en place par le Greffe communal et une soirée d'information publique a permis aux habitants d'acquérir les informations nécessaires à un vote éclairé.

J'aimerais clore cette rétrospective des dossiers phares en remerciant l'ensemble de notre personnel communal ainsi que mon collègue municipal pour sa collaboration et son engagement tout au long de l'année.





### TROIS DOSSIERS EMBLÉMATIQUES DE L'ANNÉE 2025

#### 1 – Le chauffage à distance passe un cap

*(Responsable: Evelina Girod)*

Après des études, en 2024, visant à évaluer le potentiel de développement et de liaison du chauffage à distance communal (CAD) à des bâtiments privés, travail effectué en collaboration avec la HES-SO Valais et ayant abouti à la définition précise de tracés des conduites, les travaux de la Municipalité se sont poursuivis en 2025. Ils ont consisté en l'étude des modèles économiques envisageables et on conduit à l'adoption d'une stratégie après la publication d'un appel d'offres, auquel cinq entreprises ont répondu.

L'entreprise Energie 360 Grad SA, de Zurich, a été la plus convaincante. Le contrat passé entre celle-ci et la Commune, qui porte sur une durée de 30 ans, prévoit en outre que tous les investissements et frais d'exploitation seront à charge du spécialiste énergétique, qui aura par ailleurs l'obligation d'exploiter le bois régional pour alimenter la chaudière. Aussi, la concession accordée par Trélex n'est pas exclusive et permettrait, si besoin, à d'autres acteurs du domaine de développer des infrastructures à Trélex.

Le Conseil communal, dans sa séance du 5 décembre 2025, a validé le projet de confier à cette entreprise la mission de moderniser les infrastructures actuelles et d'y relier les habitations qui le pourront. Dans un premier temps, il s'agira donc pour Energie 360 Grad SA de raccorder des habitations au réseau actuel puis, si la demande des privés est avérée et suffisamment importante, de réaliser concrètement l'extension du réseau, qui permettra à d'autres bâtiments de se connecter. Pour ce faire, une nouvelle centrale à bois de 500 kW serait installée. Le lieu n'est pas encore connu.

Annexe:

- Préavis 11-2025 - 10.01-preavis-11-2025-cad-def-signé.pdf







### 2 – Changement au sein du personnel technique

*(Responsables: Pierre Hofmann, Evelina Girod, Cédric Marzer)*



A la date du 30 juin 2025, deux employés communaux partaient à la retraite. Avec le départ de Manuel Simoes et Didier Delafontaine, respectivement employé de conciergerie et employé de voirie, c'était aussi un petit chapitre de l'histoire récente du village qui se clôturait. En effet, Manuel Simoes est habitant de Trélex depuis 1980 et employé depuis 1995. Didier Delafontaine est trélésien depuis 2002 et collaborateur depuis 2007. A eux deux, ils cumulaient plus de cinquante années de fidélité.

Outre le fait de voir partir deux personnes particulièrement appréciées de leurs collègues comme de la population, ce sont surtout deux collaborateurs riches d'un savoir empirique avéré et d'une connaissance sans faille du village qui s'en allaient. Leur remplacement a nécessité de la part des Ressources humaines de l'Administration communale clairvoyance méticulosité.

A l'issue d'un processus de recrutement en plusieurs étapes, et après avoir auditionné une dizaine de candidats, le choix s'est porté sur Malik Ben Mabrouk pour la conciergerie et Cristian Morata pour la voirie, à des taux de 100%. Les deux sont entrés en fonction le 1er juin 2025. Ils se sont parfaitement intégrés à l'équipe en place et leur travail donne pleinement satisfaction.

Aujourd'hui, sans compter les employé-e-s de l'Administration communale, les équipes techniques sont composées de:

- David Feniello – Responsable conciergerie – 80%
- Malik Ben Mabrouk – Employé en conciergerie à 100%
- Lucilla Simoes – Employée en conciergerie à 50%
- Raphael Perelli – Employé d'exploitation de voirie – 100%
- Cristian Morata- Employé d'exploitation de voirie – 100%





## 3 – Renouveau des Autorités : information à la population

(Responsables: Pierre Hofmann, Evelina Girod)

Comme le veut le cycle démocratique vaudois des élections, le renouvellement des autorités villageoises se tient tous les cinq ans. En prévision des élections du 8 mars 2026 (1er tour), la Municipalité a mis sur pied une série de publications tant pour informer la population des processus légaux que pour l'inciter à s'engager et, naturellement, voter.

Ainsi, et pour sensibiliser la population, une première communication a été publiée dans L'ACTU du mois de septembre 2025, mettant en lumière, à l'occasion du changement de président du Conseil communal, les institutions politiques locales. Il s'est aussi agi d'expliquer la réduction du nombre de sièges du Conseil communal pour la législature 2026-2031. Un changement validé par le Conseil communal en juin 2025.

Le mardi 28 octobre 2025 à la salle polyvalente s'est tenue une soirée publique en présence des membres de la Municipalité. Une trentaine de personnes y a assisté. Dans la foulée, la population a reçu dans sa boîte aux lettres l'édition de novembre 2025 de L'Actu, publication proposant une double-page décrivant les institutions politiques locales et détaillant, surtout, le processus d'élection. En outre, la Municipalité a relayé sur son site internet les publications du Canton, à destination de la population.

Enfin, en décembre 2025, s'est mis en place le projet d'éditer une brochure à destination de la population contenant les identités, professions, fonctions politiques et portrait de chacun-e des candidats au Conseil communal. Une présentation des cinq candidat-e-s à la Municipalité complétait l'imprimé. Cette publication est arrivée dans les boîtes aux lettres au début du mois de février 2026, en même temps que le matériel de vote. Ce travail d'une grande ampleur a nécessité une coordination précise entre l'Administration communale et le Bureau du Conseil communal.

Ce faisant, les autorités du village, par les différentes annonces et la soirée publique, ont transmis des informations détaillées permettant un vote éclairé de la population.





# Rapport de Gestion 2025

## ADMINISTRATION COMMUNALE

(Responsable: Pierre Hofmann)

### Aînés

Le traditionnel repas des aînés a eu lieu à la salle polyvalente le 8 février 2025. Étaient inscrites 114 personnes, y compris trois membres de la Municipalité. Le repas été concocté par la Bouche-rie de la Tour. La journée a été un grand succès.

Un intermède choral du Chœur Arpège de Trélex a permis aux personnes présentes d'apprécier ses performances vocales.

M. le Syndic Pierre Hofmann, dans ses différents discours ayant ponctué l'après-midi, a, entre autres, salué et remercié M. Manuel Simoes, employé communal, qui allait prendre sa retraite professionnelle au mois de juin.

Le 17 septembre, c'est la sortie des aînés qui a réuni de nombreux habitants. Le car était, en effet, plein pour une excursion qui passait par Payerne et les rives du lac de Neuchâtel. La délégation trélesiennne a ainsi pu remonter le temps jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle en visitant l'Abbatiale, un édifice religieux ayant survécu à plusieurs changements historiques. La journée s'est poursuivie par un repas au restaurant de la Tène, sur les rives du même lac.

### Archives communales

La société Pro Archives SA, mandatée par la Commune, s'est attelée à contrôler la bonne tenue des archives et à veiller à son efficience. Elle s'est également chargée de trier, classer, épurer les archives communales selon les normes édictées par l'Etat de Vaud et à la loi sur l'archivage (LArch) du 01.01.2012. Ainsi :

- 4,12 mètres linéaires de papier corbeille ont été éliminés
- 2,93 mètres linéaires de papier figurant sur un bordereau d'élimination ont été éliminés
- 119 classeurs fédéraux, 19 dossiers, 10 boîtes et 0,24 ml de documents en vrac ont été traités (évalués, éliminés ou conservés)
- 26 nouvelles unités de description ont ainsi été créées et inventoriées dans l'inventaire des archives intermédiaires
- 77 nouvelles unités de description ont ainsi été créées et inventoriées dans l'inventaire des archives historiques
- 112,25 heures de travail ont été nécessaires à cette activité, soit 14,03 jours.
- 9 recherches dans les archives ont été effectuées pour le compte de l'Administration communale
- 1200 litres de papier ont été éliminés confidentiellement par la société Datarec SA.





## Rapport de Gestion 2025

Les opérations de tri et d'élimination effectuées par Pro Archives SA font l'objet d'étroites collaborations avec le secrétariat municipal. En effet, en amont, une préparation est faite, notamment en fonction des durées de conservation des documents.

### Contrôle des habitants

*(Responsable: Pierre Hofmann)*

En 2025, le Contrôle des habitants a enregistré 7 naissances et 11 décès, alors que 2 personnes non-habitantes ont demandé à reposer au cimetière de Trélex pour des motifs familiaux et historiques.

Les familles d'enfants en bas âge ont la possibilité de retirer des sacs poubelles gratuits au guichet de l'administration. En 2025, nous avons distribué gratuitement 55 rouleaux de 17 et 35 litres aux familles qui en ont fait la demande.

Pour les personnes âgées ou inscrites auprès des services sociaux, elles s'adressent au Contrôle des habitants par le biais du Centre médico-social (CMS) ou du Centre social régional (CSR) pour obtenir des rouleaux gratuits ou l'exemption de la taxe déchets. Une personne a reçu des sacs gratuitement et 14 personnes ont été exemptées de la taxe en 2025, y compris les personnes sous le statut S (réfugiés sous protection EVAM). 77 étudiants, entre 18 et 25 ans, ont vu leur facture annulée sur présentation de leur attestation d'études ou de formation.

Les parents des écoliers du niveau secondaire qui utilisent la cantine scolaire peuvent acheter les carnets de cantine au guichet de l'Administration au prix de CHF 91.- (10 repas par carnet). En 2025, nous avons vendu 348 carnets de cantine. Ce montant est reversé en totalité à l'AISGE.

Le nouveau Règlement de la Taxe de séjour et Taxe sur les résidences secondaires est entré en vigueur en janvier 2025. 862 nuitées ont été soumises à la taxe de séjour au sein de l'Auberge communale, et aucune en chambre d'hôtes. 6 résidences secondaires ont été soumises à la taxe sur les résidences secondaires. Nous reversons à Région de Nyon :

- le 90% de la Taxe de séjour ;
- le 70% de la Taxe sur les résidences secondaires.





## Rapport de Gestion 2025

---

### Modèle comptable harmonisé de deuxième génération (MCH2)

*(Responsable: Evelina Girod)*

Dans le cadre du changement du Plan comptable vaudois (PVC), lequel date de 1979, au Modèle comptable harmonisé de deuxième génération (MCH2), toutes les communes, fractions de communes, ententes et associations de communes ont l'obligation de passer au MCH2 d'ici 2027. Notre Commune a choisi son année de passage au MCH2 et s'est engagée à présenter ses comptes selon le nouveau référentiel comptable dès le 1er janvier 2026. Ainsi le budget 2026 a-t-il été élaboré selon cette nouvelle organisation formelle, et accepté par le Conseil communal le 5 décembre 2025.

En avril 2025, avant le passage au MCH2, la Municipalité avait demandé l'autorisation de réduire la durée d'amortissement de certains préavis, pour un montant total de CHF 487'120.- pour l'exercice 2024. En effet, ces montants issus des fonds de réserve auraient alimenté un compte générique intitulé « 2940 – Réserve de politique budgétaire ».

La transition vers cette nouvelle manière de faire a nécessité de nombreuses heures de travail au sein de la Bourse communale, ainsi que des formations complémentaires. Les comptes 2025 seront présentés, en revanche, selon l'ancien modèle.

- Préavis 10/2025 - 10.01-preavis-10-2025-budget-2026-avec-annexes.pdf
- Préavis 03/2025 - 10.01-preavis-03-2025-écriture-spec-comptes-2024-passage-mch2-signé-annexe.pdf

### Naturalisations

*(Responsable: Pierre Hofmann)*

En 2025, 14 personnes ont été naturalisées : 10 ont obtenu la bourgeoisie de Trélex et 4 ont obtenu la bourgeoisie sur une autre commune de Suisse vu leur demande déposée sur l'ancien lieu d'habitation. Nous comptons 22 personnes dans l'attente de leur naturalisation.





## Rapport de Gestion 2025

### Profil des habitant-e-s

|                                                                                                                                       |              |                                     |     |           |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-------------------------------------|-----|-----------|-----|
| Habitants inscrits au CH au 31.12.2025 (principaux) :<br>Chiffre SCRIS*                                                               | 1429<br>1427 | Masculin :                          | 693 | Féminin : | 736 |
| *Suisse établis et population étrangère ayant un permis de résidence valable d'une année au moins                                     |              |                                     |     |           |     |
| Fonctionnaires internationaux :                                                                                                       | 8            | un seul n'est pas naturalisé Suisse |     |           |     |
|                                                                                                                                       |              |                                     |     |           |     |
| Suisse :                                                                                                                              | 1105         | Étrangers :                         |     |           | 324 |
|                                                                                                                                       |              |                                     |     |           |     |
| Catholiques :                                                                                                                         | 290          | Sans confession :                   |     |           | 666 |
| Protestant(e)s :                                                                                                                      | 355          | Autres :                            |     |           | 118 |
|                                                                                                                                       |              |                                     |     |           |     |
| Nationalités (résidents principaux) :                                                                                                 |              |                                     |     |           |     |
| Afrique du Sud                                                                                                                        |              | Inde                                |     |           |     |
| Algérie                                                                                                                               |              | Irlande                             |     |           |     |
| Allemagne                                                                                                                             |              | Italie                              |     |           |     |
| Argentine                                                                                                                             |              | Japon                               |     |           |     |
| Australie                                                                                                                             |              | Kosovo                              |     |           |     |
| Autriche                                                                                                                              |              | Lituanie                            |     |           |     |
| Belgique                                                                                                                              |              | Macédoine du Nord                   |     |           |     |
| Brésil                                                                                                                                |              | Maurice                             |     |           |     |
| Canada                                                                                                                                |              | Mexique                             |     |           |     |
| Chine                                                                                                                                 |              | Norvège                             |     |           |     |
| Chili                                                                                                                                 |              | Pays-Bas                            |     |           |     |
| Colombie                                                                                                                              |              | Philippines                         |     |           |     |
| Danemark                                                                                                                              |              | Pologne                             |     |           |     |
| Espagne                                                                                                                               |              | Portugal                            |     |           |     |
| Estonie                                                                                                                               |              | Roumanie                            |     |           |     |
| États-Unis                                                                                                                            |              | Royaume-Uni                         |     |           |     |
| Finlande                                                                                                                              |              | Slovaquie                           |     |           |     |
| France                                                                                                                                |              | Suède                               |     |           |     |
| Grèce                                                                                                                                 |              | Tchéquie                            |     |           |     |
| Hongrie                                                                                                                               |              | Ukraine                             |     |           |     |
|                                                                                                                                       |              | Uruguay                             |     |           |     |
|                                                                                                                                       |              |                                     |     |           |     |
| Nouvelles nationalités représentées à Trélex en 2025 :<br>Canada, Chili, Finlande, Maurice, Mexique, Philippines                      |              |                                     |     |           |     |
| Nationalités qui ne sont plus représentées à Trélex en 2025 :<br>Bulgarie, Chypre, Corée (Sud), Mongolie, Pérou, Saint-Kitts-et-Nevis |              |                                     |     |           |     |





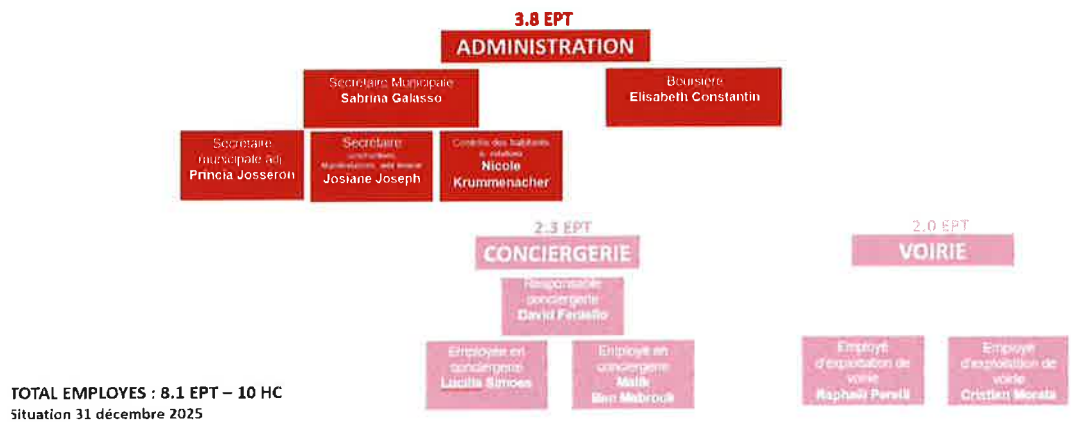


## Rapport de Gestion 2025

### Ressources humaines

(Responsable: Evelina Girod)

En 2025, nous avons finalisé la revue de l'ensemble des cahiers des charges de nos collaboratrices et collaborateurs. Les Ressources humaines ont également géré deux départs à la retraite (lire en page 5), tout en assurant leur remplacement ainsi que l'intégration des nouvelles recrues.



### Voirie

(Responsable: Cédric Marzer)

Un nouveau tracteur a été acquis pour assurer les missions de la voirie, dont la tonte des pelouses et le déneigement des trottoirs.





### ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS VILLAGEOISES

*(Responsable: Evelina Girod)*

#### Vies des associations et sociétés

Trélex peut se targuer d'avoir sur ses terres des associations dynamiques qui animent le village. En cette année 2025 encore, les Festifs ont organisé plusieurs manifestations, devenues traditions. Il est aussi à noter la belle performance de la Jeunesse de Trélex au Giron des Jeunesses du district de Nyon qui s'est tenu du 25 au 29 juin à Marchissy. Le clan trélésien a remporté deux distinctions au concours du corso fleuri : le Prix de l'originalité et le Prix du public. Et même trois distinctions puisque la troisième place glanée au classement général, sur neuf participants, vaut assurément la peine d'être mentionnée.

Notons encore la tenue, en décembre, d'un téléthon spécial, mis en place par les SDIS Nyon-Dôle, dont les fonds récoltés ont été versés à une association venant en aide à la famille Vegh, de Trélex, dont le jeune enfant, Erik, est atteint d'une maladie rare. Un second événement a eu lieu, là encore à la salle communale, le 14 décembre, toujours pour venir en aide à la famille Vegh. La Commune a fait un don et a mis gratuitement la salle polyvalente à disposition pour l'événement du 14 décembre.







## Rapport de Gestion 2025

### Liste des associations et sociétés

| Associations et sociétés - Trélex           |            |              |                |               |
|---------------------------------------------|------------|--------------|----------------|---------------|
| Nom                                         | Domaine    | Localisation | Rayonnement    | Type d'aide   |
| Amicale des joueurs de Tock                 | Animation  | Givrins      | Intercommunal  |               |
| Association NStCM Rétro                     | Patrimoine | Givrins      | District       |               |
| Association des Parents d'Elèves - ESSE     | Scolaire   | Givrins      | Arrondissement |               |
| Cagnotte de Trélex                          | Social     | Trélex       | Village        |               |
| Conservatoire de l'Ouest Vaudois            | Culture    | Nyon         | District       |               |
| Choeur Arpège de Trélex                     | Culture    | Trélex       | District       |               |
| Club Informatique Soft                      | Divers     | Saint-Cergue | District       |               |
| Diana - Tir aux pigeons                     | Sport      | Gland        | District       |               |
| Ecole de musique de Nyon                    | Culture    | Nyon         | District       |               |
| Les Festifs de Trélex                       | Animation  | Trélex       | Village        | Sub. Annuelle |
| HBC Trélex Handball                         | Sport      | Trélex       | Intercommunal  |               |
| OmniSports Trélex                           | Sport      | Trélex       | Village        |               |
| Paysannes Vaudoises                         | Patrimoine | Givrins      | District       |               |
| Société Canine de Trélex                    | Social     | Trélex       | Village        |               |
| Troupe Théâtrale de Trélex                  | Culture    | Trélex       | Trélex         |               |
| Troupe de Théâtre Défense d'afficher Trélex | Culture    | Trélex       | Trélex         |               |
| Jeunesse de Trélex                          | Animation  | Trélex       | Trélex         | Sub. Annuelle |
| FC Cosmos                                   | Sport      | Trélex       | Village        |               |

### Quelques événements:

|                  |                                    |                             |
|------------------|------------------------------------|-----------------------------|
| 5 avril          | Vide-grenier                       | Les Festifs                 |
| 31 juillet       | Fête nationale                     | Municipalité et Les Festifs |
| 6 septembre      | Clean-up Day                       | Les Festifs                 |
| 6 septembre      | Repas de soutien                   | Jeunesse de Trélex          |
| 11 septembre     | Sortie des aînés - 62 participants | Municipalité                |
| 27 septembre     | Open de badminton                  | Omnisport de Trélex         |
| 4 octobre        | Fête de la bière                   | Les Festifs                 |
| 6 novembre       | Soirée des majoritaires            | Municipalité                |
| 7 novembre       | Soirée des nouveaux habitants      | Municipalité                |
| 29 novembre      | Repas de la Cagnotte               | La Cagnotte trélexienne     |
| Mois de décembre | Fenêtres de l'Avent                | Les Festifs                 |
| 6 décembre       | Téléthon                           | SDIS Nyon Dôle-Genolier     |





### Directive sur les soutiens financiers

Afin d'harmoniser et clarifier sa politique de soutien aux associations et structures locales et intercommunales, la Municipalité a établi, en date du 8 avril 2024, la directive suivante :

#### 1) Cotisations

Somme versée annuellement en vue de contribuer aux dépenses de fonctionnement d'une structure dont la Commune est membre. La cotisation est définie par la structure elle-même. L'adhésion à la structure est le choix de la Municipalité.

#### 2) Subventions

Subvention accordée à une association ou à un habitant aux conditions que ces récipiendaires, personnes physiques ou morales, soient reliées aux habitants de Trélex et, pour les structures, qu'elles s'appuient majoritairement sur le bénévolat. Aussi, ces demandes de subventions doivent être articulées dans un dossier complet et chiffré.

Il existe deux types de subventions : ponctuelles et annuelles. Pour les subventions ponctuelles, et pour autant que les conditions précitées soient réunies, le montant alloué se décide au cas par cas, en tenant compte d'une enveloppe municipale globale dédiée. Pour les subventions annuelles, le montant est de CHF 80.- par élève pour le soutien à la pratique du sport et de CHF 1.- par habitant pour les associations villageoises. Le critère pour qu'une association bénéficie de cette subvention annuelle est qu'elle participe, par l'organisation de manifestations publiques, rassembleuses et régulières, à la vitalité du village. A ce jour, deux associations bénéficient de cette subvention : les Festifs et la Jeunesse.

#### 3) Dons

La pratique des dons doit cibler les structures et activités liées à notre commune (et ses habitants) en priorité, puis au district de Nyon et, enfin, au canton de Vaud. Ces dons servent à soutenir occasionnellement des initiatives citoyennes ou le fonctionnement de structures d'intérêt commun. Le montant varie de CHF 100.- à CHF 200.- et peut, exceptionnellement, ou selon le caractère prépondérant de la mission assumée par le demandeur, aller au-delà.





## Rapport de Gestion 2025

---

### 4) Diverses aides et services

La Municipalité peut décider de soutenir des initiatives par la mise à disposition gratuite de ses infrastructures, dont des salles, des locaux ou des lieux de stockage, ou/et par l'impression et la diffusion d'informations.

Pour l'année 2025, les dons, subventions et cotisations sont les suivantes :

|                                                     |                                                                                                                                          |
|-----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dons (Compte 110.3650.2)<br><b>7'375.-</b>          | dont: NRTV 1'000.-; Repas soutien Erik 500.-;<br>Désalpe St Cergue-cloche 450.-;<br>Sté Apiculture Nyon (lutte contre les frelons) 400.- |
| Subventions (Compte 110.33650.1)<br><b>18'531.-</b> | dont: PJV 7'235.-; Espace prévention La Côte 2'142.-;<br>Soutien abo La Côte 1'877.-; CNN 1'520.-; HBC 1'1120.-                          |
| Cotisations (Compte 110.3190)<br><b>12'769.-</b>    | dont : AdCV 4'427.-; UCV: 3'182.-                                                                                                        |



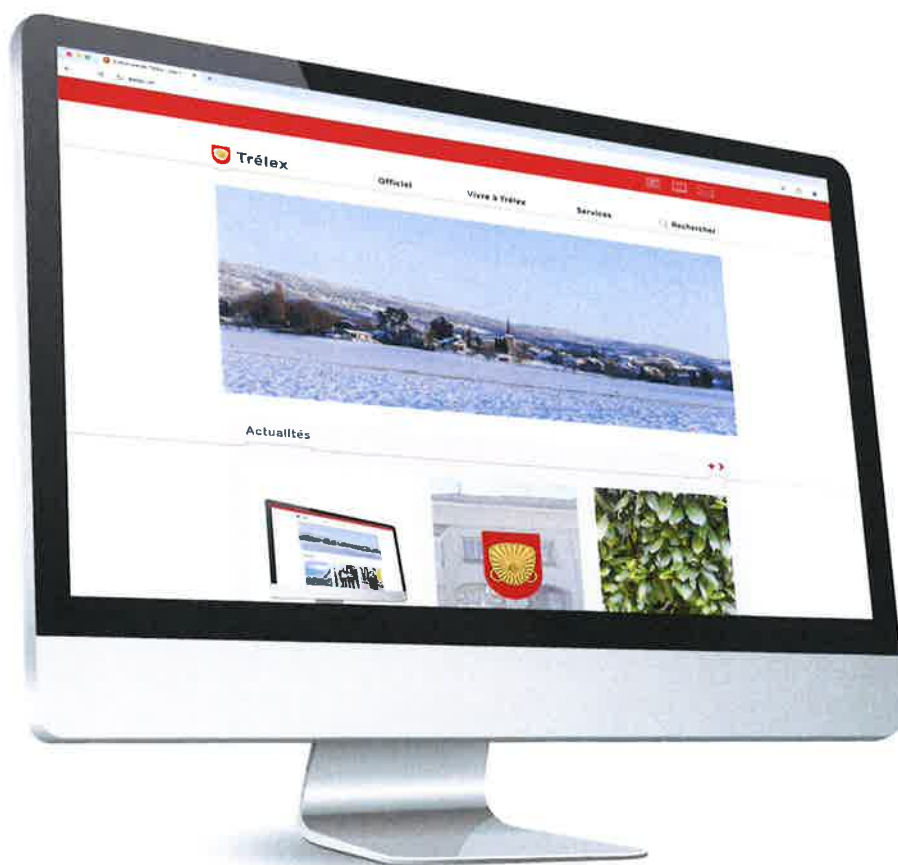


### COMMUNICATION

*(Responsable: Evelina Girod)*

La Municipalité a délivré dans les boîtes aux lettres des administrés six publications de L'ACTU, dont un numéro à 2 pages contenant plusieurs articles et cinq numéros à 4 pages contenant plusieurs articles. Aussi, un numéro spécial politique (L'INFO) de 8 pages contenant un éclairage sur les affaires politiques villageoises en cours a été proposé en juillet. Enfin, un numéro d'une page contenant une seule information a été distribué.

Le site internet de la commune est en ligne depuis le début de l'année 2025. Sa conception avait été entreprise l'année précédente. La mise en ligne de cette nouvelle vitrine a impliqué une formation du personnel communal. Ce nouveau site internet, plus agréable et facile d'emploi, est conçu, aussi, pour lutter contre la cybercriminalité. Il a été architecturé par les entreprises E-Admin Solutions SA et Publium SA.





### CONSTRUCTIONS ET URBANISME

*(Responsable: Evelyne Vogel)*

#### Police des constructions

La Municipalité a délivré 29 permis de construire en 2025, pour un total de CHF 19'154'200.- de travaux estimés. Ces autorisations concernent 11 nouveaux logements au total, et 2 transformations d'habitation. Aussi, 9 autorisations d'installer des pompes à chaleur et 9 autorisations d'installer des panneaux photovoltaïques ont été accordées.

Enfin, 38 permis d'habiter/utiliser ont été accordés. Cela concerne 3 nouvelles constructions totalisant 6 logements. Aussi, 2 studios ont été mis en conformité.

#### Plan d'affectation communal (PACom)

Après la mise à l'enquête initiale de 2024, laquelle avait suscité 11 oppositions, la Municipalité est entrée en matière, en 2025, avec deux opposants. Après validation par les services du Canton, une mise à l'enquête complémentaire a été déposée en 2025 pour ces deux cas précis.





### DÉCHETS

(Responsable: Cédric Marzer)

#### Ordures ménagères

Le tonnage d'ordure ménagère, en nette diminution depuis l'introduction de la taxe au sac, a augmenté en 2025.

|      |            |             |
|------|------------|-------------|
| 2013 | 263 tonnes |             |
| 2014 | 153 tonnes | -110 tonnes |
| 2015 | 132 tonnes | -21 tonnes  |
| 2016 | 150 tonnes | +18 tonnes  |
| 2017 | 138 tonnes | -12 tonnes  |
| 2018 | 126 tonnes | -12 tonnes  |
| 2019 | 117 tonnes | -9 tonnes   |
| 2020 | 132 tonnes | +15 tonnes  |
| 2021 | 130 tonnes | -2 tonnes   |
| 2022 | 129 tonnes | -1 tonne    |
| 2023 | 122 tonnes | -7 tonnes   |
| 2024 | 132 tonnes | +10 tonnes  |
| 2025 | 137 tonnes | + 5 tonnes  |

A noter que le mandat pour le ramassage des ordures a fait l'objet d'un appel d'offre public. L'entreprise Henny, déjà en charge de cette mission, a été reconduite, son offre ayant été jugée la plus avantageuse.





### Déchets méthanisables

La collecte des déchets méthanisables permet de les valoriser dans les installations de Lavigny en produisant du biogaz, de l'engrais liquide et du compost.

Les déchets méthanisables collectés sont les suivants : tous les déchets compostables ménagers, légumes, épluchures, déchets de cuisine, fruits, agrumes, marc de café, fleurs, œufs, reste de repas crus et cuits, viande et os, poissons, vaisselle compostable, gazon, déchets de jardin, feuilles mortes, terreau, litières d'animaux domestiques. La collecte est effectuée toutes les 2 semaines en novembre, décembre, janvier, février et tous les lundis de mars à octobre.

Le tonnage récolté en 2025 s'élève à 141 tonnes (-11 tonnes).

La SADEC verse une ristourne annuelle aux communes ayant mis en place une collecte des déchets méthanisables. Cette ristourne s'élève à 23'959.30 CHF pour 2025.

A noter que le mandat pour le ramassage des déchets méthanisables a fait l'objet d'un appel d'offre public. L'entreprise Henny, déjà en charge de cette mission, a été reconduite, son offre ayant été jugée la plus avantageuse.

### Ecopoint de Trélex

Les tonnages récoltés à l'écopoint de Trélex sont les suivants:

|              |                      |
|--------------|----------------------|
| Papier :     | 5.48 tonnes (+0.16)  |
| Verre trié : | 17.55 tonnes (+4.11) |
| Métaux :     | 0.93 tonne (-0.11)   |

### Déchetterie intercommunale de Gingins

Les tonnages récoltés à la déchèterie intercommunale pour les trois communes de Gingins, Chésérèx et Trélex sont les suivants :

|                           |                       |
|---------------------------|-----------------------|
| Déchets encombrants :     | 70.96 tonnes (+4.36)  |
| Alu/Fer blanc/fer léger : | 56.38 tonnes (+6.68)  |
| Déchets compostables :    | 310.64 tonnes         |
| Bois :                    | 103 tonnes (0)        |
| Papier / carton :         | 207 tonnes (0)        |
| Déchets inertes :         | 114 m3 (+15)          |
| Verre trié :              | 141.98 tonnes (-13.6) |
| Plastique :               | 64.16 tonnes (+3.82)  |





### Taxe forfaitaire – Principe de financement

La taxe de base doit couvrir les frais liés à la gestion des déchets valorisables, y compris les infrastructures, le gardiennage, les frais administratifs, les transports et traitements, etc. Si la rétrocession de SADEC ne couvre pas les frais liés aux transports et traitements des déchets incinérables, la taxe de base doit intégrer les frais non couverts.

En bref, la somme des taxes prélevées ne doit pas être inférieure, à moyen terme, au coût total de l'élimination des déchets urbains.

La rétrocession SADEC, ainsi que la taxe forfaitaire de CHF 100.-, ont permis en 2025 d'assurer le coût d'élimination selon les directives.

Sont couverts par l'impôt uniquement les déchets spéciaux ménagers (y compris les inertes), les carnés et les déchets du nettoyage des routes.

Les habitants âgés de 0 à 18 ans, et de 18 à 25 ans en formation, les bénéficiaires d'aides sociales ainsi que les réfugiés sont exonérés de la taxe forfaitaire. Ceci a concerné 369 personnes en 2025.

### SADEC

La SADEC est une société anonyme qui s'occupe, entre autres, du transport depuis Gland, du traitement et de l'incinération des déchets urbains de la commune de Trélex.

La station de transfert route-rail destinée à l'acheminement ferroviaire des ordures ménagères de Gland jusqu'à l'usine d'incinération de TRIDEL est opérationnelle depuis le printemps 2016.

Un total de 137 tonnes d'ordures ménagères incinérables ont été collectées à Trélex au cours de l'année 2025.

### Rétrocession finale

Le montant final de la rétrocession SADEC 2025 s'est établi à CHF 342.88 HT/tonne.







### EAU

(Responsable: Cédric Marzer)

#### Eau potable

L'alimentation en eau potable de Trélex est assurée à la fois par les sources situées à Combe Froide et par le lac par l'intermédiaire de la SAPAN et la station de pompage des Migerendes.

Depuis 2017, les ressources en eau de Trélex et les ressources en eau de St-Cergue sont exploitées en commun.

La consommation moyenne du village sur l'année 2025 a atteint 452 m<sup>3</sup>/jour contre 401 m<sup>3</sup>/jour en 2024 (dont l'été était particulièrement humide).

A noter qu'une canalisation a cédé à la ruelle à Tonton, impliquant l'intervention du fontainier et d'une entreprise de génie civil. Les désagréments ont été rapidement contenus.

#### Egouts – Eaux claires et usées

Afin d'assurer l'entretien du réseau communal de collecteurs publics d'eaux claires et usées, la Commune fait effectuer des curages et des contrôles des canalisations selon un planning établi par secteur. Le secteur 1 (Bois de Bamp et Marais Bresson) et 2 (route de St-Cergue) ont été inspectés en 2025.

### APEC

L'association intercommunale pour l'épuration des eaux de La Côte (APEC) est chargée de l'épuration des eaux de Trélex. Le municipal de Trélex Cédric Marzer en est le président.

La construction d'une nouvelle station d'épuration, au lieu-dit Lavasson, à Gland, a débuté en septembre 2025 suite à l'acceptation des communes membres d'un crédit de construction, le 27 août 2025. La nouvelle STEP intercommunale devrait être inaugurée à l'automne 2028.





### SAPAN

En 2025, un cycle de travaux de mise à niveau des infrastructures a débuté, dont le changement des pompes de la station de Promenthoux.





## ÉCOLES ET ENFANCE

### AISGE – Accueil de jour

*(Responsables: Philippe Depierre, Pierre Hofmann)*

Suite à divers soucis rencontrés au sein de l'organisation de l'AISGE en 2024, un nouvel organigramme a été mis en place. Ce changement, visant notamment à réduire les coûts de fonctionnement, a vu l'avènement d'un secrétaire général en lieu et place d'une direction. Ce poste de secrétaire général est désormais intégralement orienté vers l'opérationnel, tandis que les missions stratégiques sont assurées par le Comité de direction de l'AISGE.

### Collège du Bix (Le Muids)

*(Responsables: Philippe Depierre, Pierre Hofmann)*

Après des années de blocages administratifs, la construction du nouveau collège du Bix, à Arzier-le-Muids, a débuté en 2024. Des découvertes archéologiques sur le chantier ont néanmoins impliqué un retard de près de six mois. De ce fait, la mise en service a dû être repoussée. Initialement prévue en août 2026, elle devrait intervenir en janvier 2027.

### Enseignement primaire 1P/2P

*(Responsable: Philippe Depierre)*

Les élèves du cycle primaire (IP-6P) de Genolier, Givrins et Trélex sont répartis dans trois collèges des communes de Givrins et Trélex. Les élèves primaires de Genolier sont également répartis entre ces deux communes, selon leur degré et les places disponibles dans les classes.

|         |                    |           |         |
|---------|--------------------|-----------|---------|
| Givrins | Les Grands records | 4 classes | 1P à 4P |
| Trélex  | Les Marmouzets     | 3 classes | 1P à 4P |
| Trélex  | La Farandole       | 5 classes | 3P à 6P |





## Rapport de Gestion 2025

### Enseignement primaire 2P et secondaire

(Responsable: Philippe Depierre)

Les élèves des cycles primaire (7P à 8P) et secondaire (9S à 11S) des cinq communes sont répartis dans les trois collèges de Genolier.

|          |                    |            |          |
|----------|--------------------|------------|----------|
| Genolier | L'Oujon 13 classes | 13 classes | 7P à 11S |
| Genolier | Le Cordex          | 17 classes | 9S à 11S |
| Genolier | Le Montant         | 2 classes  | 7P       |

Pour la commune de Trélex, l'évolution du nombre d'élèves se présente comme suit:

|      | Nb d'élèves primaires | Nb d'élèves secondaires |
|------|-----------------------|-------------------------|
| 2020 | 74                    | 76                      |
| 2021 | 84                    | 70                      |
| 2022 | 71                    | 87                      |
| 2023 | 105                   | 44                      |
| 2024 | 101                   | 52                      |
| 2025 | 98                    | 43                      |

Evolution des coûts scolaires

|      | Primaire   | Coût par élève | Secondaire | Coût par élève |
|------|------------|----------------|------------|----------------|
| 2020 | 323'009.10 | 4'435.55       | 413'141.54 | 5'436.06       |
| 2021 | 372'273.88 | 4'431.00       | 433'131.63 | 6'188.00       |
| 2022 | 358'280.26 | 5'046.00       | 529'425.47 | 6'085.00       |
| 2023 | 580'174.00 | 5'526.00       | 321'017.00 | 7'296.00       |
| 2024 | 591'432.00 | 5'856.00       | 329'629.00 | 6'339.00       |
| 2025 | 615'734.37 | 6283.00        | 328'036.63 | 7'628.76       |







### Réseau d'accueil des Toblerones (RAT)

(Responsable: Evelyne Vogel)

Trélex fait partie de l'Association intercommunale constituée de 17 communes créant le Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT), chargé de l'accueil de jour des enfants de 2 mois à 12 ans. Les communes membres sont : Arzier-Le Muids, Bassins, Begnins, Burtigny, Coinsins, Duillier, Genolier, Givrins, Gland, Le Vaud, Longirod, Marchissy, Prangins, St-Cergue, St-George, Trélex et Vich. En 2025, les structures d'accueil affiliées au RAT ont totalisé 2,785 millions d'heures d'accueil (+8%), pour un total de 2593 enfants des communes précitées inscrits.

A Trélex, le nombre d'heures fournies par la crèche Graines de Marmots a été de 69'455 (-3%). La structure d'accueil offre au total 29 places d'accueil par jour (5 bébés, 7 trotteurs, 7 galopins et 10 grands). Aussi, 44 enfants en moyenne ont été inscrits durant l'année 2025 (recensement novembre 2025, Genolier 18, Givrins 6, Trélex 17, autres communes 3). Le taux de fréquentation moyen est de 90%.

Les heures fournies par l'UAPE Graines de Marmots ont été de 69'436, (+4%). Cette structure a une capacité d'accueil de 84 places au total. En août 2025, afin de répondre à la demande, l'institution a créé 15 places supplémentaires au sein d'une annexe, destinées exclusivement au service de midi (année scolaire 2025-2026). À l'exception du mercredi, une centaine d'enfants (AISGE) déjeunent à midi dans cette UAPE, contre une cinquantaine le mercredi.



©photo: Réseau d'accueil des Toblerones





Concernant les enfants de Trélex, différents chiffres peuvent être articulés :

- 12 enfants du village sont accueillis par des accueillantes et accueillants en milieu familial ;
- 17 enfants du village fréquentent la crèche-garderie Graines de Marmots ;
- 6 enfants du village fréquentent les autres crèches du réseau ;
- 54 enfants du village fréquentent l'UAPE Graines de Marmots.

Trélex dispose aussi de trois accueillantes en milieu familial (AMF) sur son territoire, dont un couple.

En sa qualité de vice-présidente du Comité de direction du RAT, Evelyne Vogel, municipale à Trélex, a pris part à 15 séances ordinaires, portant sur la gouvernance, le développement et la consolidation stratégique du réseau. A cela doivent être rajoutées 27 séances dans le cadre du dicastère Accueillantes en milieu familial.

### **Patrouilles scolaires**

*(Responsable: Pierre Hofmann)*

En 2024, la Municipalité avait sollicité l'AISGE pour proposer un service de patrouilles scolaires, afin de sécuriser les passages piétons aux abords des bâtiments. A Trélex, ils et elles sont plusieurs à se relayer selon quatre tranches horaires : 7h55-08h15 ; 11h40-12h00 ; 13h30-13h50 ; 15h25-15h45. Pour devenir patrouilleur scolaire officiel, il faut suivre une heure de formation avec la police. Ce service a été reconduit en 2025.





### ÉCONOMIE

#### Tissu économique 2025

En 2025 sont recensées à Trélex 124 entreprises enregistrées au registre du commerce, soit 8 de plus qu'en 2024.

#### Gravières

*(Responsable: Pierre Hofmann)*

L'entreprise Ronchi SA a continué son exploitation de la gravière après qu'un défrichement d'une partie supplémentaire ait été effectué. Le volume extrait est relativement faible, 12'400 m<sup>3</sup>, surtout en prévision de la cessation de l'activité de l'exploitation de gravier prévue à l'issue de l'année 2027, qui coïncide avec la fin de l'autorisation accordée par les services cantonaux.

Plusieurs difficultés ont pesé sur le volume extrait en 2025, comme la qualité hétérogène du gisement, la concurrence accrue d'importations, pourtant jugées déloyales, les conséquences de l'interruption liée au Covid, puis, enfin, une météo pluvieuse particulièrement défavorable à l'activité.

Pour les deux dernières années d'exploitation 2026-2027, nous pouvons nous attendre à un rythme de croisière soutenu avec, à la clé, des recettes significatives pour notre commune.



©photo: Sigredo Haro





## ÉNERGIES

### Plan énergie et climat communal (PECC)

(Responsable: Cédric Marzer)

Le Plan énergie et climat communal a débuté en 2022 à Trélex. Ce PECC se présente en un programme personnalisable traduit en différents axes d'action, nommés « fiche ». A Trélex, 13 fiches ont été retenues. En 2025, la Commune et son mandataire Eglosion, ont dressé le bilan des actions. Ci-après :

| Fiche                                                                    | Etat                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|--------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Attribuer un rôle à la commission du Conseil communal et l'animer        | <ul style="list-style-type: none"><li>Commission créée</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Créer un fonds pour l'énergie, le climat et/ou la durabilité             | <ul style="list-style-type: none"><li>Un préavis de constitution d'un fonds sera présenté au Conseil communal en 2026</li></ul>                                                                                                                                                                                                                             |
| Former les élu-e-s et le personnel communal                              | <ul style="list-style-type: none"><li>Personnel en formation</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Favoriser l'engagement et la participation de la population              | <ul style="list-style-type: none"><li>Population consultée lors du lancement du PECC</li><li>Séance Group-It organisée pour la population</li><li>Séance d'informations pour le CàD</li><li>Démarche participative pour le pourtour des écoles</li></ul>                                                                                                    |
| Réduire, réutiliser et recycler les déchets                              | <ul style="list-style-type: none"><li>Ramassage des déchets méthanisables mis en place</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Réduire la consommation d'éclairage public                               | <ul style="list-style-type: none"><li>Mesures de réduction mises en oeuvre (extinction entre 23h et 5h)</li><li>Ampoules majoritairement LED</li></ul>                                                                                                                                                                                                      |
| Planifier l'approvisionnement en énergie du territoire communal          | <ul style="list-style-type: none"><li>Préavis voté en 2025 par le Conseil communal</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Développer les réseaux de chaleur d'origine renouvelable                 | <ul style="list-style-type: none"><li>Etude HES-SO → développement d'un CAD et du photovoltaïque</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Développer la production d'électricité photovoltaïque                    | <ul style="list-style-type: none"><li>Analyse du potentiel solaire de la commune</li><li>Initiative Group-It pour faciliter l'installation de PV chez les privés</li><li>400m2 de PV installés sur l'école</li></ul>                                                                                                                                        |
| Sécuriser et améliorer les infrastructures pour les piéton-ne-s et vélos | <ul style="list-style-type: none"><li>Etude du plan de mobilité vélo réalisée</li><li>Racks installés à la gare et cadres à vélo proposés</li><li>Patrouilleur-euse-s scolaires engage-e-s</li><li>Zones 30 km/h réalisées en différents lieux du village</li><li>Circulation motorisée supprimée à la rue de la gare</li></ul>                             |
| Renforcer la biodiversité pour accompagner les changements climatiques   | <ul style="list-style-type: none"><li>Garde-forestier formé à la gestion et à la protection du patrimoine arboré</li><li>Projet de pourtour des écoles mis à l'enquête</li><li>Adhésion à la Charte des talus</li></ul>                                                                                                                                     |
| Identifier et lutter contre les espèces exotiques envahissantes          | <ul style="list-style-type: none"><li>Formation proposée aux employés communaux</li><li>Ajustements faits dans le choix des plantes et terreaux pour limiter la quantité d'eau</li><li>Subvention pour la destruction des nids de frelon asiatique</li><li>Laurelle interdite</li><li>Cimetière : remplacement de buis par des buissons indigènes</li></ul> |
| Protéger la santé des habitant-e-s des atteintes dues à la canicule      | <ul style="list-style-type: none"><li>Plan canicule en place</li><li>Actions de prévention</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                        |







## Rapport de Gestion 2025

### Photovoltaïque et pompes à chaleur

(Responsable: Evelyne Vogel)

La Commune a délivré 9 autorisations d'installer des panneaux photovoltaïques à des privés. De même, elle a délivré 9 autorisations d'installer des pompes à chaleur.

### Chauffage à distance (CàD)

(Responsable: Evelina Girod)

Lire en page 4

### Point de rencontre d'urgence (PRU)

(Responsable: Pierre Hofmann)

En octobre 2022, le Canton a mis sur pied l'État-major cantonal de conduite (EMCC) pour surveiller la situation relative au risque de pénurie d'énergie durant l'hiver 2022-2023. Parmi les nombreuses mesures à mettre en place était un Point de rencontre d'urgence (PRU), visant à ce qu'en cas de besoin et sur demande des autorités cantonales, la Municipalité puisse mettre rapidement sur pied un point de rencontre d'urgence à la salle polyvalente de Trélex. Ce PRU local est toujours prêt à accueillir la population en cas de besoin. La protection civile assure le contrôle et la révision du matériel. Le PRU n'a pas été sollicité en 2025.

### Production d'énergie

(Responsable: Pierre Hofmann)

ACP, l'Association intercommunale pour l'exploitation d'un couvert régional à plaquettes, située à Trélex, se porte bien. Les extensions des réseaux de chauffage à distance dans les communes membres de l'association se multipliant, la demande en bois s'accroît et l'ACP peut répondre par la fourniture de plaquettes forestières sèches.

Une observation quant à la qualité du bois doit cependant être apportée. Après plusieurs années de sécheresse, le bostryche (petit insecte) prolifère et détériore les arbres de la famille des résineux. Dans une situation normale, le bois destiné au hangar à plaquettes est composé de 75% de feuillus et 25% de résineux. L'abattage forcé de résineux, malades, souffrant aussi de la sécheresse, a eu pour conséquence des volumes importants de cette famille d'arbres sur le marché. Pour soutenir la filière du bois, il a fallu à l'ACP acheter davantage de résineux. En 2025, l'équilibre s'est stabilisé ainsi : 35% de feuillus ; 65% de résineux. Le Volume de vente totale de l'ACP en 2025 est de 12'100 m<sup>3</sup>, dont 680 m<sup>3</sup> pour Trélex.





## Rapport de Gestion 2025

---

### **FINANCES**

*(Responsable: Evelina Girod)*

#### **Boucllement des comptes 2025**

L'exercice 2025 affiche un excédent de charges de CHF 311'258 alors que le budget prévoyait un excédent de charges de 1'065'300. Le préavis sur les comptes 2025 est présenté en juin 2026, conjointement au présent Rapport de gestion 2025.

A noter que la Municipalité n'a pas engagé de dépenses imprévisibles et exceptionnelles dépassant 50'000.- en 2025.





### Arrêté d'imposition 2026

Compte tenu de l'entrée en vigueur de la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise au 1er janvier 2025 et de comptes 2024 déficitaires de la Commune, la Municipalité a présenté au Conseil communal une demande d'augmentation d'impôts de 1,5 point, faisant passer le taux de 55,5 à 57. Dans sa séance du 12 juin 2025, le Conseil communal a néanmoins choisi d'adopter cette hausse du taux d'imposition à 57%.

Annexe:

– Préavis 06/25 - 10.01-preavis-06-2025-arrete-imposition-2026-57-pts-def-avec-annexe.pdf

### Budget 2026

Le budget 2026, accepté par le Conseil communal dans sa séance du 5 décembre 2025, présente un excédent de charges de CHF 368'520.- après amortissements et prélèvements sur les fonds de réserve, soit une baisse d'excédent de charges de CHF 696'780.- par rapport au budget 2025. Le ratio des charges sous contrôle direct de la Municipalité est de 30% (CHF 4'331'020.-), le solde étant reversé au Canton ou dans le cadre de nos intercommunalités. Les rentrées fiscales, quant à elles, représentent 69% (CHF 9'830'510.-) de la totalité de nos revenus. Rappelons que ce budget 2026 a été établi sous la nouvelle organisation formelle MCH2.

Annexe:

– Préavis 10/2025 - 10.01-preavis-10-2025-budget-2026-avec-annexes.pdf





### MOBILITÉ

#### Pistes cyclables

*(Responsables: Cédric Marzer, Evelyne Vogel)*

Entamées en 2023 avec la commune de Duillier et Région de Nyon, les tractations pour améliorer le tronçon de mobilité douce allant des champs trélésiens, au sud de la commune, au nord de Nyon (Calève), en passant par le territoire de Duillier, se sont poursuivies en 2024 et 2025. Si le tracé a bel et bien été arrêté, le dossier a pris un peu de retard mais progresse.

#### Mobility – car sharing

*(Responsable: Evelyne Vogel)*

Au printemps 2025, une voiture en partage Mobility a été mise à disposition de la population, à l'arrière de la salle polyvalente. L'action d'offrir un abonnement sans frais d'inscription, valable une année, a eu du succès. Une vingtaine de personnes ont profité, en 2025, de cette offre pour s'inscrire. En 2025, sur dix mois d'utilisation, la voiture a parcouru 7700 km.

#### Nyon-St-Cergue-Morez

*(Responsable: Cédric Marzer)*

Les fortes pluies du printemps-été 2024 ont eu plus de conséquence qu'escompté : le nouvel entrepôt n'étant, au 31 décembre 2025, toujours pas mis en service. Ceci devrait être le cas d'ici à l'été 2026.

A noter que, fusion du NStCM et des Transports publics nyonnais oblige, une réorganisation s'est opérée à l'interne. Dans ce nouvel organigramme, les communes territoriales le long de la ligne de chemin de fer du NStCM n'ont plus systématiquement délégué au Conseil d'Administration. C'est le cas de la commune de Trélex.





### NATURE

#### Alpages

*(Responsable: Pierre Hofmann)*

La remise et la reprise des clés de nos chalets d'alpage ont eu lieu les 9 mai et 17 octobre 2025. Nos quatre chalets d'alpage sont : La Conriéry, la Borsattaz, le Vuarne et la Trélasse, ce dernier étant bien connu pour son refuge et la restauration en période hivernale. Ce restaurant bénéficie depuis plusieurs années d'améliorations relatives à la sécurité de l'exploitation.

Les deux visites annuelles répondent à un besoin de connaître l'état des chalets d'alpage à la sortie et en amont de l'hiver.

#### Groupeement forestier La Colline

*(Responsable: Pierre Hofmann)*

Le Groupeement a terminé son 18e exercice comptable depuis sa création. Trélex en fait partie depuis 2022. De manière générale, les recettes 2025 sont supérieurs de 8.2 % et les charges de 3.4 % par rapport au budget. Ainsi, le groupeement pourra restituer un montant de CHF 21'879.00 aux trois communes qui ont payés un surplus d'acomptes.

Le coût d'entretien et d'exploitation de nos forêts communales s'élève pour Trélex à CHF 71'820.00. Les dernières années, avec leur lot de soucis (météo, bostryche, etc.), l'exploitation des forêts n'a pas pu apporter le gain escompté. En revanche, il est constaté une reprise encourageante des affaires au second semestre 2025, grâce notamment à l'adaptabilité du Groupeement forestier.





### **PATRIMOINE**

*(Responsable: Philippe Depierre)*

#### **Collège des Marmouzets**

Après divers travaux réalisés en 2024, le remplacement d'une main-courante a été effectué en 2025. Le préavis 01/2023 est ainsi bouclé.

#### **La Farandole**

Suite aux intempéries de 2024, divers études ont été menées pour comprendre les raisons de ces désagréments. Outre une modifications des composants de l'ascenseur intérieur, les extérieurs du bâtiment ont été sécurisés selon les normes du Bureau de protections des accidents (BPA).

#### **Auberge communale**

Des interventions ont été effectuées en 2025 pour permettre aux gérants de continuer d'exploiter le restaurant dans de bonnes conditions.

#### **Ferme Paul**

Ensemble mitoyen comprenant une habitation paysanne et son rural attenant, construits avant 1850, ainsi qu'un volume adjacent destiné à des logements, la Ferme Paul a été rachetée par la Commune en 2012. Après diverses hypothèses d'affectation, un crédit d'étude a été présenté au Conseil communal en décembre 2024. En 2025, l'étude relative à la réaffectation a abouti à une présentation à la Commission d'urbanisme du Conseil communal. S'en est suivie une phase de soumission pour évaluer les coûts réels de l'intégralité de la transformation. Un crédit de réalisation sera sollicité en 2026.

Rappelons que le projet s'articulera en trois zones : l'habitat (appartements) prendrait place dans l'ancienne ferme d'habitation ; des espaces de travail, dont des bureaux et des salles de réunion, prendraient place dans l'annexe ; un espace culturel serait installé dans l'ancien rural.





### Pourtour des écoles

La mise à l'enquête réalisée durant l'été 2025 a généré une opposition, laquelle pointait une hausse probable de la fréquentation du lieu et un manque de toilettes publics. L'opposition a été levée par la Municipalité. Aussi, une pétition a été déposée au Conseil communal. Celle-ci demandait de profiter du réaménagement du pourtour des écoles pour y inclure la création de terrains de tennis-paddle. Cette pétition a été transmise à la Municipalité en 2025. Celle-ci y répondra en 2026. Un crédit de construction sera déposé au Conseil communal en 2026.

Pour rappel, le réaménagement des pourtours du complexe scolaire est le fruit d'un postulat déposé au Conseil communal en 2022. En 2024, la Municipalité faisait réaliser une démarche participative en deux temps.

### Cimetière

*(Responsable: Evelyne Vogel)*

Le Règlement communal des sépultures et du cimetière est entré en force en 2025, suite à l'acceptation du préavis 01/2025 par le Conseil communal, le 3 avril. Ce nouveau cadre juridique remplace le précédent, datant de 2004. Il est basé sur un règlement-type fourni par le Canton et vise à ajuster les pratiques et lois.

A noter que la municipale Evelyne Vogel a assisté, le 27 mai 2025, à une conférence sur la gestion différenciée des cimetières, organisée par le Parc Jura vaudois.

Annexe:

- Préavis 01/2025 - 10C82B-1.PDF







### Location des salles

*(Responsable: Philippe Depierre)*

**La salle polyvalente a été mise gratuitement à disposition pour les sociétés sportives suivantes:**

- FC Genolier Begnins, de novembre à mars
- FC Gingins, de novembre à mars
- FC Cosmos, de novembre à mars
- Omnisport de Trélex, toute l'année
- HBC TCGG, toute l'année

**La salle polyvalente et/ou le foyer et/ ou la cuisine ont également été mis à disposition gratuitement pour :**

- Les Festifs (Vide-greniers, Fête de la bière, Assemblée générale)
- La Jeunesse (Repas de soutien, Séance d'information, Confection de tresses pour la fête des mères)
- Troupe de théâtre Défense d'afficher (2 semaines durant les vacances d'octobre pour les répétitions et 3 soirées de spectacle)
- SDIS Nyon-Dôle (Rapport d'activités 2024)
- AISGE (Bal des 11P, Fête des enfants)
- APE Genolier et environs (Assemblée générale)
- Paysannes Vaudoise (Assemblée générale)
- Journée de soutien pour Erik
- Rencontre anciens commandants du feu du district

**La salle de réunion attenant au foyer a été mise à disposition gratuitement pour :**

- Patchwork (2x par mois)
- Joueurs de Tock (2x par mois)
- Comité Omnisport (1x par mois)
- Comité Les Festifs (1x par mois)

**Les locations payantes sont au nombre de 19 et se détaillent ainsi :**

- Salle polyvalente, foyer et cuisine : 3 locations
- Foyer : 9 locations
- Salle de la Tour : 7 locations





### POLITIQUE

#### Conseil communal

##### Composition du bureau

|                                 |                                            |
|---------------------------------|--------------------------------------------|
| Président:                      | Olivier MONTAGUTI                          |
| 1 <sup>er</sup> vice-président: | Bastien MORAX                              |
| Secrétaire:                     | Catherine DUBOIS-PELERIN                   |
| Scrutateurs:                    | Karin VITALE et Albert BOLAY               |
| Scrutateurs suppléants:         | Barbara HENRY et Christophe HABISREUTINGER |

##### Composition du Conseil au 31.12.2025

En 2025, le Conseil communal n'a enregistré aucune démission. Par ailleurs, le Président du Conseil, en place depuis mars 2019, M. François Vautier, a présenté sa démission avec effet au 30 juin 2025. A été élu à l'unanimité M. Olivier Montaguti, vice-président.





### Composition des commissions:

#### Commission de GESTION

Roman DAEPPEN (président)  
Karin VITALE  
Barbara HENRY  
Tobias EPPRECHT  
Christophe GRAF  
Bastien MORAX  
Céline BERGER

#### Commission EAUX - ÉGOUTS

Jean-Robert AEBI (président)  
Patrick TESTUZ  
Bastien MORAX  
Gregory BRUTTIN  
Stephan WENGER  
Roman DAEPPEN  
Olivier DE LORIOLO

#### Commission CONSTRUCTION - URBANISME

Stephan WENGER (président)  
Christophe HABISREUTINGER  
Nicolas CLERC  
Marie-Christine LESCHOT BURKI  
Carole DUPERRET  
Bastien MORAX  
Pierre-Emmanuel BEUN

#### Commission CLIMAT - ÉNERGIE - DURABILITÉ - MOBILITÉ

Patricia AUDETAT (présidente)  
Karin VITALE  
Philippe EAV  
Pierre-Alain GRAEMIGER  
Sylvie CALVO

#### Commission ad hoc RÉVISION RÈGLEMENT de POLICE

Stéphane DOEBELI  
Carole DUPERRET  
Tania SCHLATTER

#### Commission des FINANCES

Stéphane DOEBELI (président)  
Pierre DE LAME  
Floriane VANAT-DI VETTA  
Pierre GILDEMYN  
Christophe HABISREUTINGER  
David VOGEL  
Olivier DE LORIOLO

#### Commission ROUTE - ÉCLAIRAGE - VOIRIE

Jérôme RAVENEL (président)  
Patricia AUDETAT  
Arlette AEBI  
Philippe EAV  
Christophe GRAF  
Gregory BRUTTIN  
Henri VANNOD

#### Commission SÉCURITÉ - VILLAGE

Céline BERGER (présidente)  
Paulette BAIL  
Albert BOLAY  
Barbara HENRY  
Pierre GILDEMYN  
Floriane VANAT-DI VETTA  
Sonia DUPERREX

#### Commission de RECOURS EN MATIÈRE D'IMPÔTS ET TAXES COMMUNALES

Philippe DESPONDS  
Philippe MEIER  
Nicolas CLERC

#### Commission ad hoc RÈGLEMENT sur la PROTECTION du PATRIMOINE ARBORÉ

Marie-Christine LESCHOT BURKI  
Roman DAEPPEN  
Olivier DE LORIOLO





## Rapport de Gestion 2025

---

### **Commission de SALUBRITÉ**

Evelyne VOGEL (Municipale responsable des constructions et de l'urbanisme)

Philippe DEPIERRE (Municipal et médecin)

STI (Malaïka GENOUD ou le Municipal de l'urbanisme de Gland en fonction des disponibilités)

### **Représentants du Conseil communal auprès de l'Association Intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC)**

Floriane VANAT-DI VETTA

Nicolas CLERC (suppléant)

### **Représentants du Conseil communal auprès de l'Association Intercommunale Scolaire de Genolier et Environs (AISGE)**

Céline BERGER

Diane MARCOZZI

Christophe HABISREUTINGER

### **Représentants du Conseil communal auprès de Région de Nyon**

François VAUTIER

Marcello ALLECA (suppléant)

### **Représentant du Conseil communal auprès du Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT)**

Bastien MORAX

### **Délégués du Conseil communal au Conseil intercommunal SDIS Nyon-Dôle**

Jérôme RAVENEL

Tania SCHLATTER (suppléante)

### **Délégués du Conseil communal à la Commission du Feu**

Jérôme RAVENEL

Tania SCHLATTER (suppléante)

### **Délégués du Conseil communal auprès de l'Association intercommunale de l'ORPC**

Tania SCHLATTER

Philippe EAV (suppléant)

### **Délégués du Conseil communal au Conseil intercommunal du Groupement forestier La Colline**

Roman DAEPPEN

Olivier DE LORIOLE (suppléant)





### Décisions du Conseil:

Les Préavis déposés en 2025 ont tous été acceptés par le Conseil communal :

- Préavis n°01/2025 Révision du Règlement du cimetière intitulé désormais Règlement communal des sépultures et du cimetière
- Préavis n°02/2025 Modifications des statuts de l'Association intercommunale du Service de Défense Incendie et de Secours (SDIS) Nyon-Dôle
- Préavis n°03/2025 Ecritures spécifiques dans les comptes 2024 en vue du passage au MCH2
- Préavis n°04/2025 Comptes communaux 2024
- Préavis n°05/2025 Rapport de gestion 2024
- Préavis n°06/2025 Arrêté d'imposition 2026
- Préavis n°07/2025 Modification du nombre d'élus/élues au Conseil communal - législature 2026-2031 : le préavis est amendé avec les nombres de 40 conseillers/ères et 15 suppléants/es
- Préavis n°08/2025 Demande de crédit de CHF 49'000.- TTC destiné à étendre les zones 30km/h au centre du village
- Préavis n°09/2025 Reconduction du Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN) pour la période 2026-2031.
- Préavis n°10/2025 Budget 2026 et passage au MCH2
- Préavis n°11/2025 Octroi pour une durée de 30 ans de la concession d'utilisation accrue du domaine public pour les conduites et les installations du chauffage à distance existant et de ses extensions à Energie 360 SA, le préavis est amendé avec la mention que la concession est octroyée pour une durée de 30 ans à Energie 360° Grad SA





## Rapport de Gestion 2025

### Six commissions ad hoc ont été nommées en 2025 :

- a) Commission ad hoc Révision du règlement du cimetière
- b) Commission ad hoc Modifications des statuts de l'Association intercommunale du Service de Défense Incendie et de Secours (SDIS) Nyon-Dôle
- c) Commission ad hoc Modification du nombre d'élus/élues au Conseil communal à la législature 2026-2031
- d) Commission ad hoc Reconstitution du Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN)
- e) 2 commissions ad hoc pour examiner des préavis qui seront présentés par la Municipalité en 2026, sur le règlement de police et le règlement sur le patrimoine arboré

Une pétition, datée du 23 août 2025 relative au pourtour des écoles et signée par 157 personnes, demande à la Municipalité d'examiner l'intégration d'un terrain de padel tennis aux aménagements prévus au pourtour des écoles. Cette pétition a été présentée au Conseil communal en séance du 9 octobre 2025.

### Votations fédérales organisées par le Bureau du Conseil durant l'année 2025 :

Le bureau électoral a été organisé pour les 3 dates suivantes :

- **Votations fédérales du 09.02.2025 : 1 objet :**

1. Initiative populaire du 21 février 2023 « Pour une économie responsable respectant les limites planétaires (initiative pour la responsabilité environnementale) »

Le taux de participation a été de près de 48%

- **Votations fédérales du 28.09.2025 : 2 objets :**

1. Arrêté fédéral du 20 décembre 2024 relatif à l'impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires
2. Loi fédérale du 20 décembre 2024 sur l'identité électronique et d'autres moyens de preuves électroniques (Loi sur l'e-ID, LeID)

- **Votations cantonales du 28.09.2025 :**

3. Initiative populaire Pour une sauvegarde du patrimoine naturel et des ressources dite « Initiative Sauvons le Mormont » et son contre-projet
4. Modification de l'article 93 al.4 de la Constitution du canton de Vaud visant à préciser le champ d'application du quorum dans le cadre des élections communales et cantonales
5. Modification de l'article 142 de la Constitution du canton de Vaud visant à faciliter l'accès aux droits politiques communaux pour les étrangères et étrangers

Le taux de participation pour les 5 objets s'est élevé à près de 62%





## Rapport de Gestion 2025

---

- **Votations fédérales du 30.11.2025 : 2 objets :**
  1. Initiative populaire « Pour une Suisse qui s'engage (initiative service citoyen) »
  2. Initiative populaire « Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement (initiative pour l'avenir) »
- **Votations cantonales du 30.11.2025 : 3 objets :**
  1. Modification des articles 74 et 75 de la Constitution du Canton de Vaud pour que tous-tes les Vaudois-es, y compris les Vaudois-es de l'étranger, puissent élire les Conseillers aux Etats
  2. Modification des articles 74 et 142 de la Constitution du Canton de Vaud ainsi que l'ajout de l'article 179d visant à mettre un terme aux discriminations en matière de droits politiques contre les personnes atteintes de troubles psychiques
  3. Initiative populaire « Pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici » Modification de l'article 142 de la Constitution du canton de Vaud visant à faciliter l'accès aux droits politiques communaux pour les étrangères et étrangers

Le taux de participation pour les 5 objets s'est élevé à près de 55%

Aucun objet de votation n'ayant abouti, la date de votation fédérale du 18.05.2025 a été annulée.







## Rapport de Gestion 2025

### Municipalité

Législature du 1er juillet 2021 au 30 juin 2026

#### Répartition des dicastères

|                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Pierre Hofmann, Syndic</b><br>         | Administration, Police et Sécurité, Gravières, Forêts, Alpagnes et Domaines<br><br>Remplaçant : Philippe Depierre jusqu'au 30.06.2025.<br>Evelina Girod dès le 01.07.2025<br><br>p.hofmann@trelex.ch<br>079 212 01 60 |
| <b>Evelina Girod, Municipale</b><br>     | Finances , RH, Communication, DDP, SDIS, ORPC<br><br>Remplaçante : Evelyne Vogel<br><br>e.girod@trelex.ch<br>079 303 72 00                                                                                            |
| <b>Evelyne Vogel, Municipale</b><br>    | Urbanisme, Constructions, Région de Nyon, SDAN, RAT, Cimetière<br><br>Remplaçante : Evelina Girod<br><br>e.vogel@trelex.ch<br>079 241 23 57                                                                           |
| <b>Philippe Depierre, Municipal</b><br> | Social/Enfance, Ecoles/AISGE, Bâtiments communaux<br><br>Remplaçant : Cédric Marzer<br><br>p.depierre@trelex.ch<br>079 439 44 89                                                                                      |
| <b>Cédric Marzer, Municipal</b><br>     | Voirie, Routes, Eau de boisson (ESP), Eaux claires/usées, Informatique, Transition énergétique<br><br>Remplaçant : Philippe Depierre<br><br>c.marzer@trelex.ch<br>079 757 89 59                                       |







### Vacations

Pour rappel, selon le préavis 01/2021, les vacations, rémunérées à hauteur de CHF 40.- par heure, s'ajoutent à une indemnité fixe. Les chiffres du tableau ne prennent pas en compte les heures consacrées aux 50 séances annuelles de Municipalité (et leur préparation), incluses dans l'indemnité fixe.

| Vacation 2025 |          |                 |         |
|---------------|----------|-----------------|---------|
|               | Heures   |                 | Total   |
|               | Communes | Intercommunales |         |
| Total         | 2511,25  | 738             | 3249,25 |

### Intercommunalités et délégations

- **Assemblée des syndics:**

Deux assemblées ont eu lieu en 2025, les 13 mars et 13 novembre. Cette assemblée réunit les syndics des 36 communes du district de Nyon. C'est un lieu de rencontre, d'échange et d'information avec plusieurs sujets d'actualités.

- **Assemblée des syndics SAGGT:**

Cette assemblée réunit les syndics des communes de St-Cergue, d'Arzier-le-Muids, Genolier, Givrins et Trélex. Plusieurs séances et rencontres ont eu lieu en 2025 à intervalles irréguliers. Des sujets et préoccupations plus proches de nos besoins sont évoqués.

- **Préfecture:**

Exceptionnellement, l'année 2025 a vu la tenue de deux rencontres avec la Préfecture du district de Nyon. En effet, à la visite annuelle traditionnelle s'est additionnée la visite de 2024, repoussée au 4 février 2025. M. le préfet Olivier Fargeon a procédé à une inspection traditionnelle, s'entretenant avec le président et la secrétaire du Conseil Communal, la secrétaire municipale, la boursière et la préposée au contrôle des habitants. Une discussion finale avec la Municipalité a clos cette première visite.

La deuxième visite annuelle, concernant donc l'année 2025, a eu lieu le 29 octobre. A cette occasion, c'est Mme le préfet Chantal Turin qui s'est déplacée dans nos bureaux. Ces visites nécessitent toujours une grande préparation de la part de l'ensemble de la Municipalité et de l'Administration, devant fournir un certain nombre de documents. Ces rencontres se terminent généralement par un repas.





## Rapport de Gestion 2025

---

- **Région de Nyon**

*(Responsable : Evelyne Vogel)*

Le Conseil intercommunal de Région de Nyon s'est réuni à quatre reprises en 2025. Seize préavis ont été traités, ainsi qu'une interpellation.

Dans le préavis 49/2025 a été traitée une convention liant onze communes, dont Trélex, pour soutenir un programme de projets de développement touristique de la nature. L'élaboration d'un sentier didactique, d'une passerelle pédestre sur l'Oujon, la diffusion de la carte Explore offrant la gratuité des transports publics aux touristes, ou, encore, la rénovation du bateau Gilliatt, plus vieux bateau à moteur encore en service sur le Léman, sont quelques exemples qui ont bénéficiés de ce soutien.

Aussi, Evelyne Vogel, membre de la Commission permanente de mobilité, a participé à quatre séances de travail traitant notamment des courses expérimentales sur la ligne 815. En effet, un fonds régional permet de développer des nouvelles courses. Les plus significatives sont celles circulant entre la gare de Nyon et Signy-Centre. L'enjeu est de limiter l'impact de la circulation sur la route Blanche.

- **AdCV**

*(Responsable : Pierre Hofmann)*

Trois assemblées générales ont eu lieu en 2025: 13 mars (extraordinaire), 21 mai et 19 décembre.

- **UCV**

Le 7 juin 2025, l'AG de l'UCV s'est déroulée à Champagne. Une séance s'est tenue à Dully en février 2025. La thématique du jour fut le passage au système de gestion MCH2.





### ROUTES

*(Responsable: Cédric Marzer)*

#### Zone 30 km/h

Le préavis 08/2025 a été présenté au Conseil communal le 12 juin 2025, et validé par lui. Ce préavis proposait de passer la zone du pourtour de l'école, le centre du village et les routes de desserte des quartiers d'habitation en zone 30km/h, mettant ainsi un lien entre les zones existantes situées sur la rue de l'Eglise, le passage Duboulet, le secteur de la gare, le chemin des Santous, et le chemin Bellevue, en y intégrant également les routes cantonales aux abords du centre.

En début d'année 2025, la Commission de classification des limitations de vitesse, à l'échelon cantonal, avait délivré son autorisation de passer le centre du village, et plusieurs chemins, en réduction de vitesse. Elle s'était, à contrario, prononcée défavorablement à une telle limitation à 60 km/h sur le secteur supérieur de la route de St-Cergue, entre la sortie du village et le quartier du Gros-Chêne.

Les travaux ont débuté en décembre 2025. Ils se poursuivront au printemps 2026 avec le marquage définitif qui nécessite une température adéquate.

Notons encore que ce passage en zone 30km/h de certains tronçons fait partie des buts poursuivis par le Programme écologie et climat communal (lire en page 28).





### SÉCURITÉ

#### Police

*(Responsable: Pierre Hofmann)*

La Municipalité a, en 2025, préparé l'avènement du nouveau Règlement de police, soumis au Conseil communal, et accepté par lui, le 17 mars 2026.

#### Sécurité informatique

*(Responsable: Cédric Marzer)*

Le label cybersafe a été renouvelé en 2025 après un audit qui a démontré que la commune est à jour et applique les mesures de cyber sécurité.

#### Protection civile

Malgré que le bâtiment de la Protection civile nécessite des entretiens réguliers, des panneaux photovoltaïques ont été installés sur sa toiture. Au niveau financier, la participation facturée aux communes est inférieure au budget, malgré les aléas mentionnés ci-dessus, soit CHF 21.06 par habitant, alors que le budget prévoyait une participation de CHF 22.58 par habitant.





## Rapport de Gestion 2025

### SDIS Nyon-Dôle

(Responsable: *Evelina Girod*)

Le financement du fonctionnement du SDIS Nyon-Dôle est réparti uniformément entre l'ensemble des habitants des 18 communes, en fonction du nombre d'habitants au 31 décembre de l'année précédente, selon les données du SCRIS.

Pour plus de détails aller sur le site SDIS NYON-DOLE - Accueil

Les effectifs pour le site de Genolier se montent à 35 au 31 décembre 2025 et se présentent ainsi :

|                        |    |
|------------------------|----|
| - recrues              | 3  |
| - Appointés et sapeurs | 17 |
| - sous-officiers       | 7  |
| - officiers            | 8  |
|                        |    |
| - femmes               | 7  |
| - hommes               | 28 |

Du 1er janvier au 31 décembre 2025, le SDIS a été sollicité à 26 reprises, soit 11 de moins qu'en 2024. Notons qu'aucun événement climatique d'importance n'a eu lieu à l'été 2025. En comparaison, le SDIS avait été mobilisé à plus de 100 reprises dans la seule journée du 9 juin 2024.

Sur ces 26 alarmes, 44% ont été en journée et 56% de nuit, 56% l'ont été en weekend et 44% en semaine. Durant l'année, les sapeurs du site opérationnel sont intervenus, parfois accompagnés des collègues de la caserne de Nyon, à 8 reprises pour des éléments naturels tels que des inondations, à 6 reprises pour des alarmes automatiques. Mais aussi 4 fois pour des feux, 3 fois pour des problèmes techniques, 3 fois pour des assistances sanitaires et 2 fois pour des pollutions.

[www.sdis-nyon-dole.ch](http://www.sdis-nyon-dole.ch)





### **SOCIAL**

*(Responsable: Philippe Depierre)*

#### **Réseau santé La Côte**

Le Réseau santé La Côte (RSLC) rassemble les principaux prestataires de soins de la région. Il participe à la mise en œuvre de la politique sanitaire cantonale au travers de ses propres projets d'une part, et d'autre part en réalisant les programmes cantonaux de santé publique. Il représente aussi les intérêts de ses partenaires au niveau régional et cantonal. La coordination de l'offre médico-sociale figure parmi les prestations principales du réseau.

#### **ARAS**

L'ARAS du district de Nyon est une association intercommunale qui regroupe les 47 communes du district de Nyon. Elle met à disposition de la population diverses prestations à travers deux secteurs d'activités, le Centre social régional (CSR) et les Agences d'assurances sociales. Le CSR a pour mission principale d'informer et d'orienter la population dans le réseau social régional et cantonal, et d'octroyer les prestations du Revenu d'insertion (RI) conformément à la Loi sur l'action sociale vaudoise (LASV) du 2 décembre 2003.





## Rapport de Gestion 2025

### Ce que la presse a dit du village en 2025

Brève revue de presse listant les articles consacrés, de près ou de loin, à Trélex.

#### Trélex: distinguée pour son cervelas, la boucherie a su magnifier notre saucisse nationale

La Boucherie de La Tour a décroché une mention «excellent» lors du dernier Swiss Cervelas Summit, qui s'est déroulé sur plusieurs sites les 20 et 21 mars. Le mets a conquis les juges dans sa version chaude!

La Côte 23.04.2025

#### Nyon: les patchworks de Monique Ravenel au cœur des Intimes

Le festival mariant musique et lecture à voix haute fera halte à Nyon, Gimel et Givrins. Il mettra notamment à l'honneur les patchworks de feu Monique Ravenel, maman de l'instigatrice des Intimes.

La Côte 21.05.2025

#### Prévoyants, les élus de Trélex valident une légère hausse d'impôt

Le Conseil communal trélésien a accepté, jeudi soir, de faire passer son taux d'imposition communal de 55,5 à 57 points. Une décision prise sur fond d'une péjoration des finances de la commune.

La Côte 14.06.2025

#### Trélex: avec sa nouvelle motoneige, Samantha Gilliéron a vibré sur le circuit mondial

Septième à l'issue des trois manches des Mondiaux de snowcross 2025, la pilote de Trélex se dit ravie. Remettra-t-elle le couvert en 2026? Rien n'est moins sûr.

La Côte 18.02.2025

#### Les épiceries locales font cause commune, avec une Trélésienne à leur tête

Trois commerces de la région sont désormais membres de l'Association des épiceries alternatives romandes, fondée début mai, à Lausanne. Un front commun essentiel, selon Carole Richardet, coprésidente du collectif.

La Côte 29.05.2025







## Rapport de Gestion 2025

### Ce que la presse a dit du village en 2025

Brève revue de presse listant les articles consacrés, de près ou de loin, à Trélex.

#### Arnaques: cette Trélésienne raconte comment elle déjoue les pièges

Maud a été confrontée à diverses arnaques. Mais la Trélésienne de 72 ans, qui vit dans un quartier reculé, a toujours réussi à les déjouer. Elle raconte ses expériences.

La Côte 20.06.2025

#### Chemins de fer: victime de la foudre vendredi soir, la ligne du NStCM a subi des perturbations

Des installations et un tronçon de la Compagnie du chemin de fer Nyon-St-Cergue-Morez (NStCM) ont été endommagés à la suite de l'orage qui a éclaté vendredi soir. Le trafic a été perturbé.

La Côte 16.08.2025

#### A Trélex, tout le village est uni derrière Erik et sa famille

Pour soutenir la famille du jeune Erik, atteint d'une maladie nano-rare, tout le village de Trélex s'est mobilisé ce dimanche à la salle polyvalente. Reportage

La Côte 15.12.2025

#### Que faisait cet hélicoptère au-dessus de Trélex lundi soir?

Un hélicoptère de la Rega a survolé Trélex lundi soir pour un exercice de treuil de sauvetage nocturne.

La Côte 23.07.2025

#### Trajets rallongés et parents mécontents: le collège du Muids encore sous le feu des critiques

Le Bix accueillera tous les 5 et 6P des villages entre Trélex et La Cure au courant de la prochaine année scolaire. Cette annonce fâche des parents, qui estiment notamment que leurs enfants sont trop jeunes pour être déplacés au Muids.

La Côte 17.12.2025

